

ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fiche technique thématique

PROFIL ET CHIFFRES CLES DU SECTEUR

Les activités économiques relevant du domaine de l'Environnement et des Ressources Naturelles (ERN) ont un apport significatif de plus en plus important dans l'économie nationale, mais également dans la réduction de la pauvreté tant en milieu urbain que rural. L'environnement et les ressources naturelles contribuent en moyenne à 1% du PIB National. Dans la dynamique de la revalorisation de la contribution de l'environnement dans le PIB National, initiée par le gouvernement, il est indispensable que les équilibres socio-écologiques soient rétablis et pérennisés.

En bref, le potentiel économique de l'environnement et des ressources naturelles du Sénégal, repose en partie sur son capital forestier. Ce dernier stabilise les systèmes de production, satisfait les besoins primaires de la population, entretient les industries de tourisme et offre des milliers d'emplois. En conséquence, toute contrainte sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles entraîne des problèmes économiques.

Il n'est plus envisageable de réduire la pauvreté et promouvoir la croissance économique sans tenir en compte la dimension environnementale dans les politiques publiques, en particulier le phénomène du changement climatique. Le changement climatique s'inscrit dans une vision liant étroitement les objectifs environnementaux et le développement socio-économique.

C'est pourquoi en adoptant la convention des nations unies sur les changements climatiques, le Sénégal a mis à profit le bon potentiel dont il dispose en matière d'augmentation des puits de carbone. Les stratégies mises en œuvre pour réduire la concentration de ces gaz ont porté sur des programmes de réduction de ces émissions.

Au Sénégal, il est admis que la principale source d'émissions de gaz à effet de serre est le secteur de l'énergie et aussi, le changement d'affectation des terres, dont essentiellement la déforestation. Ainsi, le Sénégal a développé une stratégie visant à promouvoir l'aménagement durable des forêts, la promotion des énergies renouvelables, la promotion de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs dépendants de l'énergie.



Face aux risques climatiques, le Sénégal déploie une stratégie d'adaptations contre l'avancée de la mer avec l'érection d'ouvrages de protection des côtes, le développement d'une agriculture adaptée aux changements climatiques, le développement des aires marines protégées et les infrastructures d'évacuation et de valorisation des eaux d'hivernage en vue de la lutte contre les inondations récurrentes.

REFORMES MAJEURES EN COURS

Le Sénégal a ratifié presque toutes les conventions relatives à la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Il a aussi développé une politique de décentralisation avec le transfert de compétences en matière de gestion des ressources naturelles et de l'environnement avec une meilleure responsabilisation des populations locales et leur implication dans les instances de prise de décision. A travers ces objectifs spécifiques, le Ministère en charge de l'Environnement, contribue à la sécurité alimentaire par la lutte contre la dégradation des terres, la lutte contre la déforestation et le déploiement des aires marines protégées. A cet effet des activités de développement agro-sylvo-pastoral et de promotion de l'investissement privé sont annuellement menées par les services du Ministère. Des modes de production et consommation durables en vue de réduire les gaz à effet de serre, et de lutter contre les effets néfastes des changements climatiques sont encouragés.

Le Sénégal a développé des instruments juridiques comme le code forestier, le code de l'environnement qui contribuent à une gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement et visant à mettre en place des mécanismes de réduction de la pauvreté. Ces instruments donnent une place importante à la gouvernance locale pour une meilleure implication des locaux dans la gestion des ressources naturelles.

ACTIONS PRIORITAIRES A COURT ET MOYEN TERMES

Le Sénégal est résolument engagé dans l'atténuation des risques des changements climatiques, avec deux vagues de projets liés à l'adaptation et à l'atténuation des effets liés aux changements climatiques dans le développement durable.

Pour cela, il a été envisagé la mise en œuvre de programmes renforçant l'utilisation des énergies renouvelables avec des interventions fortes prévues sur le couvert végétal. En outre, le renforcement de la résistance des communautés vulnérables aux effets des changements climatiques sera entrepris à travers des actions visant à développer et piloter un éventail de mécanismes de résistance efficaces pour la réduction de l'effet de l'érosion côtière due aux changements climatiques dans les zones vulnérables et la lutte contre les inondations récurrentes.



PROGRAMMES D'ATTENUATION DES EFFETS LIES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- **Secteur Energie et Transport**
 - Développement et utilisation des énergies renouvelables ;
 - Développement de l'efficacité énergétique dans l'industrie ;
 - Développement de l'efficacité énergétique dans le bâtiment ;
 - Amélioration de la mobilité.

- **Secteur Ressources Naturelles et Forestières**
 - Reboisement ;
 - Agroforesterie ;
 - Mise en défens ;
 - Lutte contre les feux de brousse.

PROGRAMMES D'ADAPTATION DANS LE COURT ET MOYEN TERMES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Ouvrages de protections côtières : brise lame, digues ;
- Ouvrages d'assainissement et de drainages des eaux ;
- Déplacements et réinstallation des ménages ;
- Projet de valorisation et recyclage des eaux usées ;
- Lutte contre la salinisation des terres ;
- Développement des aménagements hydro-agricoles.

